

Au quatrième trimestre 2017, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois progresse nettement (+ 3,4 %) après un trimestre de légère baisse (- 0,5 %). Il atteint ainsi un niveau jamais enregistré depuis la création de la série statistique début 2000. Cette évolution résulte de la forte augmentation des embauches en CDI (+ 6,4 %) et de la hausse mesurée des CDD de plus d'un mois (+ 0,8 %). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois sont quant à elles en hausse de 1,8 %.

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent de 7,3 %. Cette hausse est portée par les embauches en CDI (+ 14,5 %) alors que celles en CDD de plus d'un mois augmentent de façon beaucoup plus modérée (+ 1,4 %).

La hausse du quatrième trimestre 2017 concerne à la fois les entreprises de moins de 20 salariés (TPE) et les structures de plus grand taille. Les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent de 2,6 % (après -1,1 %) dans les TPE et de 4,0 % (après - 0,1 %) dans les entreprises de 20 salariés ou plus.

Au quatrième trimestre 2017, les embauches de plus d'un mois progressent dans l'ensemble des grands secteurs et plus particulièrement dans la construction (+ 7,0 % après - 0,5 %). La hausse est de 4,8 % (après - 0,9 %) dans l'industrie et de 3,1 % (après - 0,3 %) dans le tertiaire.

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent dans la totalité des régions. Les régions Alsace et Champagne-Ardenne affichent des hausses supérieures à 12 %.

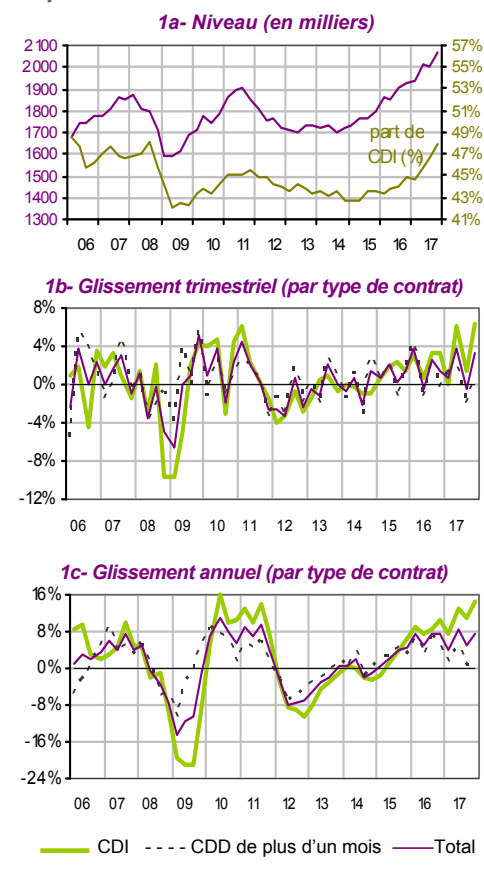
NETTE HAUSSE DES EMBAUCHES DE PLUS D'UN MOIS AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2017

Au quatrième trimestre 2017, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim de plus d'un mois¹ augmente de 3,4 % après un troisième trimestre en légère baisse (- 0,5 %). Leur niveau atteint un pic jamais observé depuis la création de la série statistique début 2000 ; il s'établit à 2,07 millions sur le trimestre (graphique 1, tableaux 1 et 3).

Cette évolution résulte de la forte augmentation des embauches en CDI (+ 6,4 % après + 1,4 % au troisième trimestre 2017) et de la légère hausse de celles en CDD de plus d'un mois (+ 0,8 % après - 2,2 % graphique 1b et tableaux 1 et 3). Les déclarations d'embauche en CDD de moins d'un mois sont quant à elles en hausse de 1,8 %, après - 1,0 % au trimestre précédent. Au total, le nombre de déclarations d'embauche hors intérim progresse de 2,3 % au quatrième trimestre 2017.

Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois augmente de 7,3 %. Cette hausse résulte de l'augmentation des embauches en CDI (+ 14,5 %) et de la hausse moins marquée de celles en CDD de plus d'un mois (+ 1,4 %, graphique 1c et tableaux 1 et 3). Les déclarations d'embauche de moins d'un mois enregistrent une progression annuelle de 2,7 %, portant à + 4,1 % le glissement

Graphique 1 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois hors intérim



Source : Acooss - Urssaf

Tableau 1 : Estimation * des déclarations d'embauche hors intérim au cours du quatrième trimestre 2017 (données CVS-CJO)

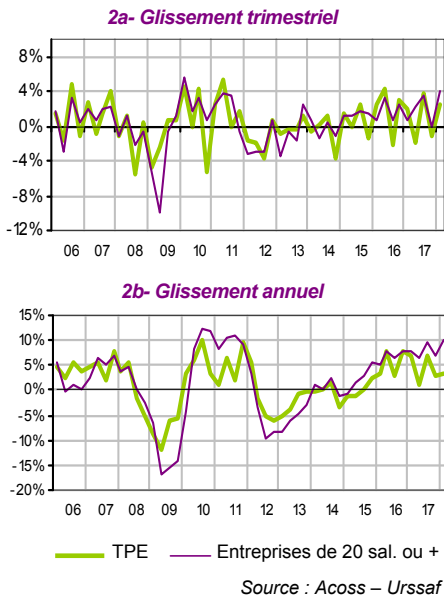
Tranche de taille de l'entreprise	Nombre de déclarations d'embauche (en milliers)			Glissements trimestriels (en %)		
	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Déclarations d'embauche de plus d'un mois	840	1 228	2 068	+ 2,6	+ 4,0	+ 3,4
dont CDD de plus d'un mois	421	657	1 077	+ 1,3	+ 0,5	+ 0,8
dont CDI	420	572	991	+ 3,9	+ 8,3	+ 6,4
CDD de moins d'un mois	1 268	3 133	4 401	- 0,6	+ 2,8	+ 1,8
Total des déclarations d'embauche	2 108	4 361	6 469	+ 0,6	+ 3,2	+ 2,3

* Données provisoires

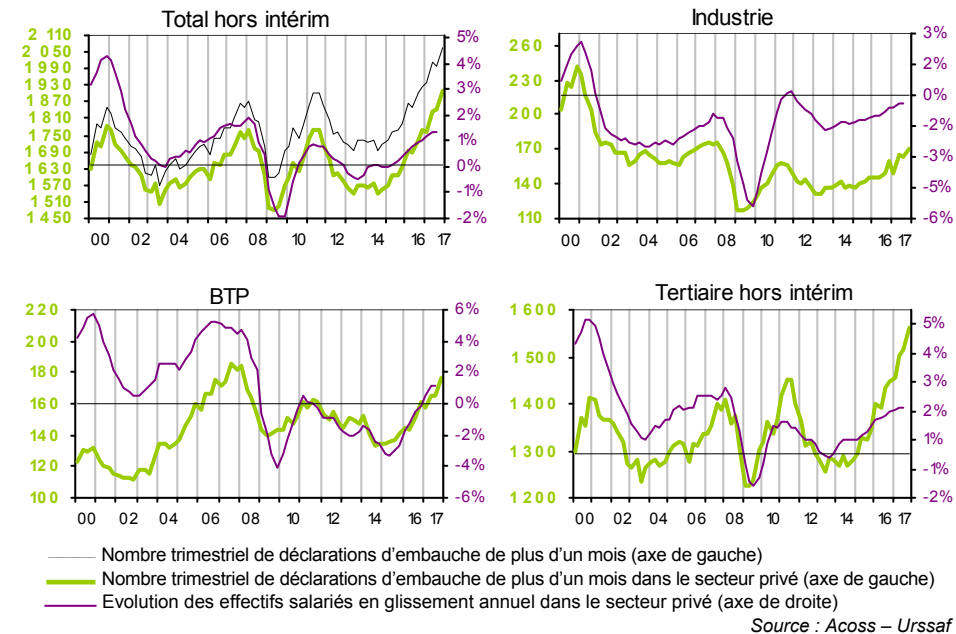
Source : Acooss - Urssaf

¹ Cette publication porte sur les déclarations d'embauche hors intérim, principalement celles de plus d'un mois (CDI et CDD de plus de 31 jours).

Graphique 2 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois par taille d'entreprise



Graphique 3 : Déclarations d'embauche de plus d'un mois (en milliers) et glissement annuel des effectifs salariés par secteur (hors intérim)



annuel du total des déclarations d'embauche hors intérim.

Hausse des embauches quelle que soit la taille d'entreprise...

Au quatrième trimestre 2017, les embauches de plus d'un mois des entreprises de moins de 20 salariés (TPE) affichent une hausse de 2,6 %, après un repli de 1,1 % le trimestre précédent. Celle-ci résulte de l'augmentation des déclarations d'embauche en CDI (+ 3,9 % après - 0,4 %) et de celles en CDD de plus d'un mois (+ 1,3 % après - 1,8 %, graphique 2a et tableaux 1 et 3).

Dans les entreprises de 20 salariés ou plus, le nombre de déclarations

d'embauche de plus d'un mois progresse de 4,0 % après - 0,1 % le trimestre précédent. Les embauches en CDI progressent fortement (+ 8,3 % après + 2,8 %) tandis que les embauches en CDD de plus d'un mois augmentent légèrement (+ 0,5 % après - 2,4 %).

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois augmentent de 3,5 % dans les TPE et de 10,1 % dans les entreprises plus grandes (graphique 2b et tableau 3).

... dans les trois grands secteurs...

Au quatrième trimestre 2017, les embauches de plus d'un mois sont en hausse dans l'ensemble des grands secteurs après la légère baisse du trimestre précédent. La progression est particulièrement marquée dans la construction : + 7,0 % après - 0,5 %. L'industrie enregistre quant à elle une augmentation de 4,8 % (après - 0,9 %) et le tertiaire une hausse de 3,1 % (après - 0,3 %).

Sur un an, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois continue de progresser dans les trois grands secteurs d'activité : + 9,4 % dans la construction, + 7,0 % dans le tertiaire et + 6,9 % dans l'industrie.

... et dans toutes les régions

Sur un an, les déclarations d'embauche de plus d'un mois progressent dans toutes les régions. Les régions Alsace, Champagne-Ardenne, Picardie, Rhone-

Alpes et Auvergne affichent des hausses supérieures à 10 %. Seules les régions Basse-Normandie (+ 2,0 %) et Languedoc-Roussillon (+ 3,9 %) enregistrent des augmentations inférieures à 4 %.

Viviana Zamfir

Département des études statistiques et de l'animation du réseau (DESAR)

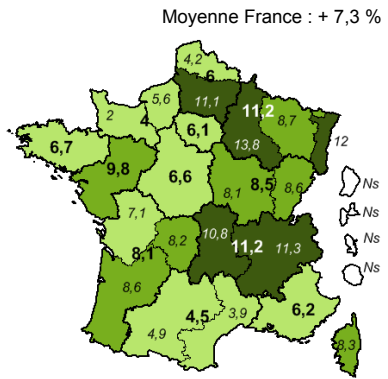
Encadré 1 : Révision des glissements trimestriels des déclarations d'embauche aux deux derniers trimestres (en point)

	T2 2017	T3 2017
Total des DPAE	+ 0,2	- 0,2
Total par type de contrat de travail		
DPAE de plus d'un mois	+ 0,1	+ 0,1
dont CDD > 1 mois	+ 0,2	+ 0,2
dont CDI	+ 0,1	- 0,1
CDD de moins d'un mois	+ 0,2	- 0,3
DPAE de plus d'un mois par grand secteur d'activité		
Industrie	+ 0,0	+ 0,2
BTP	+ 0,2	- 0,2
Tertiaire	+ 0,1	+ 0,2
DPAE de plus d'un mois par taille d'entreprise		
0 à 19 salariés	- 0,5	+ 0,9
20 salariés et plus	+ 0,6	- 0,5

Source : Acooss – Urssaf

Note de lecture : par rapport à la publication du trimestre précédent, le glissement trimestriel des embauches du troisième trimestre 2017 a été révisé à la baisse de 0,2 point, passant de - 0,7 % à - 0,9 %.

Carte : Glissement annuel des embauches de plus d'un mois au quatrième trimestre 2017 (en %)



Note : les chiffres en gras portent sur le périmètre des régions administratives en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016.

Tableau 2 : Déclarations d'embauche par secteur détaillé d'activité (NACE 38)

Secteurs (NACE 38)	Embauches de plus d'un mois					Ensemble des embauches (y.c. moins d'un mois)			
	Glissements trimestriels en %				Glissement annuel en %	Niveaux 2017 T4			
	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4		CDD de moins d'un mois	CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche
BZ Industries extractives	+ 4,8	- 6,5	- 8,8	+ 24,9	+ 11,7	112	466	539	1 117
CA Industries agro-alimentaires	- 2,9	+ 7,5	- 4,4	+ 3,5	+ 3,4	27 822	32 907	24 815	85 544
CB Habillement, textile et cuir	- 0,2	+ 3,5	+ 2,6	+ 4,3	+ 10,6	3 510	3 992	3 563	11 065
CC Bois et papier	- 2,5	+ 11,6	- 4,9	+ 3,4	+ 6,9	2 891	3 857	4 209	10 957
CD Cokéfaction et raffinage	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
CE Industrie chimique	- 6,0	+ 5,4	+ 7,3	- 1,0	+ 5,2	1 094	2 946	2 718	6 757
CF Industrie pharmaceutique	- 0,4	+ 8,9	+ 5,0	- 6,5	+ 6,4	106	1 670	1 361	3 137
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	- 12,4	+ 10,8	+ 8,6	+ 9,1	+ 15,0	2 067	5 831	5 661	13 558
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	- 12,8	+ 10,6	+ 1,4	+ 8,0	+ 5,6	2 787	8 147	10 151	21 086
CI Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	+ 2,1	+ 8,8	+ 0,8	+ 3,0	+ 15,3	382	2 063	2 723	5 168
CJ Fabrication d'équipements électriques	- 8,7	+ 13,2	- 5,2	+ 19,8	+ 17,4	387	1 942	2 231	4 560
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	- 6,5	+ 11,2	+ 12,4	+ 2,6	+ 19,9	779	2 993	4 430	8 202
CL Fabrication de matériels de transport	- 11,6	+ 8,4	- 4,9	+ 5,4	- 3,9	613	3 644	5 820	10 077
CM Industrie du meuble et diverses ; réparation et installation de machines	- 9,1	+ 9,2	+ 3,6	+ 3,2	+ 6,1	3 876	8 259	9 841	21 976
DZ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	- 9,5	+ 8,5	+ 8,7	- 6,4	- 0,1	302	1 441	2 394	4 138
EZ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	+ 10,3	+ 5,8	- 5,5	+ 10,7	+ 22,0	6 306	5 787	5 487	17 579
FZ Construction	- 2,5	+ 5,4	- 0,5	+ 7,0	+ 9,4	23 094	76 380	100 044	199 518
GZ Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	- 2,0	+ 5,9	- 0,7	+ 4,5	+ 7,7	287 370	160 258	173 520	621 147
HZ Transports et entreposage	+ 4,0	- 0,9	+ 0,8	+ 7,0	+ 11,0	125 354	54 472	65 364	245 190
IZ Hébergement et restauration	+ 4,1	- 1,7	+ 4,3	+ 1,9	+ 8,7	740 928	152 472	165 182	1 058 581
JA Edition et Audiovisuel	- 0,6	+ 8,1	- 4,2	+ 4,3	+ 7,4	344 144	15 489	8 751	368 384
JB Télécommunications	+ 1,2	- 1,6	+ 2,8	- 10,0	- 7,8	208	1 952	2 795	4 955
JC Activités informatiques	- 1,8	+ 8,0	+ 7,0	+ 1,5	+ 15,2	4 813	7 334	30 154	42 301
KZ Activités financières et d'assurance	- 1,4	+ 5,5	+ 2,4	+ 5,1	+ 11,9	18 117	19 592	23 846	61 554
LZ Activités immobilières	- 7,3	+ 4,1	+ 7,1	- 4,8	- 1,6	11 306	8 040	12 197	31 543
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	- 0,4	+ 7,4	+ 1,7	+ 7,4	+ 16,9	85 550	33 648	68 880	188 078
MB Recherche et développement	- 6,8	- 2,7	+ 9,8	- 1,1	- 1,4	1 246	5 490	2 112	8 849
MC Autres activités scientifiques et techniques	- 0,8	- 1,5	+ 8,7	- 3,2	+ 2,8	230 577	11 754	13 632	255 963
NZ Activités de services administratifs et de soutien	+ 2,6	+ 3,2	+ 1,3	+ 0,2	+ 7,6	664 240	100 635	87 294	852 168
OZ Administration publique	+ 7,3	- 1,3	- 5,7	+ 3,3	+ 3,2	100 390	91 813	11 797	204 000
PZ Education	+ 5,3	+ 7,7	- 11,8	- 9,0	- 9,0	64 785	48 065	11 805	124 655
QA Activités pour la santé humaine	- 1,3	+ 1,4	+ 0,3	+ 2,6	+ 3,0	237 337	37 682	23 737	298 756
QB Action sociale et hébergement médico-social	+ 4,9	+ 1,9	- 3,1	+ 4,3	+ 8,1	664 597	82 412	54 227	801 235
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	+ 6,9	- 3,6	+ 3,0	+ 8,2	+ 14,9	638 160	38 677	20 014	696 851
SZ Autres activités de services	- 1,0	+ 4,4	+ 0,1	- 6,2	- 3,0	110 287	43 896	27 646	181 830
Activités diverses et non classées	+ 2,6	+ 1,3	+ 6,6	- 17,1	- 8,2	991	1 473	649	3 113
TOTAL	+ 0,6	+ 3,7	- 0,5	+ 3,4	+ 7,3	4 400 970	1 077 262	991 143	6 469 375
Industrie	- 6,0	+ 9,5	- 0,9	+ 4,8	+ 6,9	52 713	86 252	85 961	224 925
Construction	- 2,5	+ 5,4	- 0,5	+ 7,0	+ 9,4	23 094	76 380	100 044	199 518
Tertiaire	+ 1,0	+ 3,0	- 0,3	+ 3,1	+ 7,0	4 322 184	916 284	804 826	6 043 294
Privé	- 0,1	4,1	0,3	3,5	8,1	4 241 486	933 106	975 442	6 150 034
Public	8,0	- 1,3	- 7,0	- 0,7	- 1,6	157 091	142 806	15 331	315 228

Source : Acooss - Urssaf

Tableau 3 : Dernières valeurs des séries trimestrielles des déclarations d'embauche (données CVS-CJO) *

Trimestre	Total des entreprises					Entreprises de moins de 20 salariés				
	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche	CDD de moins d'un mois	Déclarations d'embauche de plus d'un mois			Total des déclarations d'embauche
		CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois			CDD de plus d'un mois	CDI	Total des déclarations d'embauche de plus d'un mois	
Niveaux (en milliers)										
T3 2016	4 238	1 065	839	1 903	6 141	1 279	415	382	797	2 076
T4 2016	4 284	1 062	865	1 927	6 212	1 282	417	394	812	2 093
T1 2017	4 385	1 073	866	1 939	6 324	1 301	415	382	797	2 098
T2 2017	4 368	1 092	919	2 011	6 379	1 261	423	405	828	2 089
T3 2017	4 322	1 068	932	2 000	6 322	1 276	415	404	819	2 095
T4 2017	4 401	1 077	991	2 068	6 469	1 268	421	420	840	2 108
Glissements trimestriels (en %)										
T3 2016	- 0,4	+ 2,2	+ 3,2	+ 2,7	+ 0,5	- 0,1	+ 2,6	+ 3,2	+ 2,9	+ 1,0
T4 2016	+ 1,1	- 0,3	+ 3,2	+ 1,3	+ 1,1	+ 0,2	+ 0,6	+ 3,4	+ 1,9	+ 0,8
T1 2017	+ 2,3	+ 1,1	+ 0,0	+ 0,6	+ 1,8	+ 1,5	- 0,5	- 3,1	- 1,8	+ 0,2
T2 2017	- 0,4	+ 1,8	+ 6,1	+ 3,7	+ 0,9	- 3,1	+ 1,9	+ 6,1	+ 3,9	- 0,4
T3 2017	- 1,0	- 2,2	+ 1,4	- 0,5	- 0,9	+ 1,2	- 1,8	- 0,4	- 1,1	+ 0,3
T4 2017	+ 1,8	+ 0,8	+ 6,4	+ 3,4	+ 2,3	- 0,6	+ 1,3	+ 3,9	+ 2,6	+ 0,6
Glissements annuels (en %)										
T3 2016	+ 3,8	+ 7,0	+ 8,6	+ 7,7	+ 5,0	+ 3,0	+ 6,8	+ 8,4	+ 7,6	+ 4,7
T4 2016	+ 3,5	+ 5,0	+ 10,5	+ 7,4	+ 4,7	+ 1,1	+ 4,8	+ 9,5	+ 7,1	+ 3,3
T1 2017	+ 4,7	+ 1,7	+ 7,3	+ 4,1	+ 4,5	+ 2,9	- 0,9	+ 2,9	+ 0,9	+ 2,1
T2 2017	+ 2,6	+ 4,9	+ 13,0	+ 8,5	+ 4,4	- 1,6	+ 4,6	+ 9,7	+ 7,0	+ 1,7
T3 2017	+ 2,0	+ 0,3	+ 11,1	+ 5,1	+ 2,9	- 0,3	+ 0,1	+ 5,8	+ 2,9	+ 0,9
T4 2017	+ 2,7	+ 1,4	+ 14,5	+ 7,3	+ 4,1	- 1,1	+ 0,8	+ 6,4	+ 3,5	+ 0,7

* Les résultats sont provisoires, notamment pour le dernier trimestre (encadré 2).

Source : Acooss – Urssaf

Encadré 2 : La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) et ses retraitements statistiques

Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale agricole (MSA)) et le secteur public pour ce qui concerne les contrats de droit privé, en France entière hors Mayotte. La définition du secteur public retenue dans cette publication est la même que celle retenue dans le cadre de l'harmonisation des concepts Acooss/Dares/Insee sur les estimations trimestrielles d'emploi (définition DGAFP). Les établissements concernés appartiennent principalement aux secteurs de l'administration publique, de l'éducation, des activités pour la santé humaine, de l'action sociale et hébergement médico-social.

La formalité administrative

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. 2 % des DPAE hors intérim ont été adressées en 2016 à l'Urssaf sur support papier, 72 % par Internet et 26 % par d'autres procédures dématérialisées.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. C'est notamment

le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE doit être **réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche** et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche. Il s'agit donc d'une formalité préalable à l'embauche qui, de ce fait, traduit une intention d'embauche à très court terme. C'est une démarche obligatoire, elle permet d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

Jusqu'en juillet 2011, cette formalité était opérée via la déclaration unique d'embauche (DUE). Elle est depuis le 1^{er} août 2011 fusionnée avec la DPAE.

Les principaux retraitements statistiques

Depuis juillet 2005, tout employeur effectuant les DUE / DPAE par Internet a l'obligation de renseigner le type de contrat de travail. De plus, depuis juin 2011, ces mêmes employeurs ont pour obligation de renseigner la durée des CDD. Ces deux effets, associés à une progression de l'utilisation d'Internet, ont permis d'améliorer très nettement la qualité des données. Les valeurs manquantes (sur les types de contrats et les durées de CDD), désormais résiduelles, sont imputées à partir des distributions de DPAE par secteur d'activité (NACE732) de l'établissement.

En outre, des estimations des déclarations retardataires sont réalisées (environ 15 % pour

le dernier mois et 1 % pour le mois précédent) en fonction du mode de saisie, du mois d'embauche et du type de contrat de travail. **Les résultats présentés ici sont donc provisoires, notamment pour le dernier trimestre.**

Les indicateurs présentés sont corrigés des variations saisonnières et des effets « jours ouvrables » et « année bissextile » (CVS - CJO). Les coefficients saisonniers sont estimés sur les années 2000 à 2016 et sont **revus une fois par an** à l'occasion de la publication des données portant sur le premier trimestre.

Dans cette publication, les séries CVS-CJO des DPAE de plus d'un mois (CDI et CDD de plus d'un mois) et du total des DPAE sont égales à la somme des séries dessaisonnalisées par type de contrat (CDI, CDD de moins d'un mois et CDD de plus d'un mois) et tranche de taille d'entreprise (0 à 19 salariés et 20 salariés ou plus).

Définitions

Les déclarations d'embauche de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Le glissement trimestriel (GT) compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. **Le glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.